Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 10 (1918)

Heft: 5

Rubrik: Dans les fédérations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une exportation aux mêmes chapitres de fr. 1,175,300,000; mais la satisfaction des besoins internes absorbait certes une valeur bien supérieure à la différence de quelques 145 millions de francs, sans compter les achats des étrangers en passage dans le pays. Pour la Suisse, les importations de matières brutes et mi-brutes étaient donc un des principes de son existence et de son essor économiques, l'essentiel étant de rétablir l'équi!ibre par la revente de ces matières sous forme ouvrée, ce qui lui a réussi à un haut degré.

En effet, alors que nos importations se répartissent à peu près également entre matières premières, articles manufacturés et substances alimentaires — en 1916, les coefficients respectifs étaient $40,36\,^{\circ}|_{0}$, $25,92\,^{\circ}|_{0}$, $33,72\,^{\circ}|_{0}$ en 1913, $35,71\,^{\circ}|_{0}$, $33,07\,^{\circ}|_{0}$ et $31,22\,^{\circ}|_{0}$, nos exportations d'articles manufacturés représentent près de trois fois la valeur des matières premières et substances alimentaires sortant du pays — en 1916, cette relation était de 74,29 à 25,71. On atteindrait une proportion plus élevée encore, si l'on comprenait sous la rubrique des articles manufacturés

les exportations de produits alimentaires fabriqués. Ce qui précède fait nettement ressortir l'orientation économique nationale et son importance capitale, montrant combien l'avenir économique du pays et sa prospérité sont étroitement liés au maintien et au développement de son œuvre d'exportation, industrielle surtout; celle-ci mérite donc un maximum de considération et de concours. Si, depuis 1886, la relation des exportations en articles manufacturés n'a guère varié — 74,29 % des sorties totales de marchandises en 1916, contre 74,42 % en 1886 il n'en a pas été de même de l'appoint individuel des diverses industries.

C'est au chapitre de l'industrie métallurgique que l'on rencontre l'extension la plus notable. En effet, cette industrie a plus que sextuplé ses exportations d'articles manufacturés — fr. 700,024,000 en 1916 contre fr. 113,104,000 en 1886. — Pendant ce laps de temps, son coefficient de participation aux exportations nationales totales des produits fabriqués est monté de 23,8 à 38,5 %.

Ses fabrications sont naturellement très diverses et ramifiées, quelques-unes de création relativement récente; en fait, l'essor de cette industrie s'est particulièrement accéléré depuis le commencement du siècle. La principale de ses branches est l'horlogerie; c'est en même temps l'une des plus anciennes et celle où le travail de précision, porté à son développement extrême, est devenu virtuellement une science.

Notre fabrication des machines doit, elle aussi, à ce superlatif d'exactitude dans la manufacture les progrès qu'elle a réalisés et qui se trouvent consignés dans la statistique de nos exportations nationales. La qualité, jointe à l'ingéniosité de nos fabricants, a été la base même des succès qu'elle a remporté à l'étranger et qui sont souvent résultés d'une saine rivalité de nos milieux industriels. A elles deux, l'horlogerie et la branche des machines

ont fourni, en 1916, plus du 55% des exportations de l'industrie métallurgique, l'appoint de la première étant d'environ 30% (fr. 207,818,000) et celui de la seconde de près de 26% (fr. 180,164,000)

près de 26 % (fr. 180,164,000). En 1885, leur coefficient de contribution était cependant plus élevé. Depuis lors, il est vrai, d'autres branches de fabrication non comprises dans les machines, mais faisant partie de l'industrie métallurgique, ont joui d'une extension notable, telles la mécanique de précision, la production de l'aluminium et les applications de ce métal (fr. 49,461,000 en 1916 contre 1,995,000 en 1892, etc.).

Quelles que soient les ombres de l'industrialisme, il est devenu pour notre pays une condition essentielle d'existence. Au flux d'importations, inévitable dans son ensemble, nous ne pouvons répondre que par un reflux d'exportations, si nous voulons sauvegarder notre avenir économique.

Dans les fédérations

Chambre tessinoise du travail. — Le rapport se plaint de la situation défectueuse de l'organisation syndicale dans le Tessin; il reconnaît cependant qu'une amélioration se fait sentir. 42 sections comprenant 2939 membres adhèrent à la Chambre de travail, les groupes les plus puissants sont ceux des instituteurs, des onvriers sur métaux de Bodio, des ouvriers du tabac, des maçons et manœuvres, des ouvriers sur bois et des tailleurs de pierre.

Trente mouvements, auxquels participèrent 3662 ouvriers, dont 2741 organisés, furent menés au cours de l'année de rapport. La grève éclata dans sept cas: Les ouvriers du tabac de Pedrinate luttèrent pendant 92 jours, ceux de Stabio (Ceppi) pendant 30 jours. Il s'agissait principalement de mouvements de salaire ou de l'obtention d'une allocation de renchérissement. Tous les mouvements, à l'exception de trois, se terminèrent par un

succès.

Des renseignements judiciaires furent donnés à 40 personnes, dont 12 organisées. 69 chômeurs se déclarèrent au bureau de placement, du travail fut procuré à 34 ouvriers. Une discussion très animée s'engagea lors de l'adhésion des instituteurs à la Chambre du travail. Ils forment avec 590 membres la plus forte section de la fédération. Leur adhésion est du reste fort compréhensible, quand on considère les misérables traitements que ces éducateurs du peuple reçoivent. Les instituteurs ont de 1500 à 1800 fr. par an, avec une allocation de renchérissement de 500 fr., les institutrices doivent se contenter de 1250 à 1450 fr. avec 250 fr. d'allocation. Il n'est donc pas étonnant, si les préjugés de caste vont au diable! La conscience de classe des instituteurs tessinois pourrait servir d'exemple à leurs collègues de la Suisse alémanique.

Charpentiers. — L'assemblée des délégués qui a eu lieu les 29 et 30 mars dernier, a décidé unanimement l'augmentation des cotisations pour fortifier les finances de la fédération. Selon cette décision, la caisse centrale recevra une cotisation hebdomadaire de 50 à 80 ct., cependant ces cotisations ne seront perçues que pour 40 semaines. La caisse de chômage est séparée de la caisse fédérative, 10 ct. de chaque cotisation lui seront remis. Le secours est augmenté jusqu'à 50 ct. par jour. Le secours de grève est de même augmenté de 50 ct. par jour, un supplément de 40 ct. sera payé pour chaque enfant. Le secours de déménagement est augmenté de 30 à 40 fr. Sur la proposition de la section de Bâle, la création d'un comité central étendu fut adoptée.

Personnel des trains. — Le rapport sur les trois derniers trimestres de l'année 1917 donne un excellent exposé sur l'activité de la fédération pendant ce laps de temps. On s'est, autant que possible, efforcé d'améliorer la situation économique des membres; ce furent principalement la campagne concernant les allocations de renchérissement, les actions concernant le travail supplémentaire et les retards des trains, la modification du système de suppléments, d'avancements, etc., qui donnèrent le plus de travail.

Le nombre des membres diminua de 3296 à 3270, donc une perte de 26 membres; on mentionna 36 admissions, 51 démissions et 18 décès. La situation financière est très solide, car on constate 104,056 fr. de recettes et 86,995 fr. de dépenses, il en résulte une augmentation de fortune de 18,109 fr. La fortune totale est de 511,314 fr.

- Le 17 avril dix années s'étaient Ouvriers sur cuir. écoulées depuis la fondation de la fédération. L'assemblée des délégués d'Olten décida la fusion des organisations des cordonniers et des selliers, comprenant ensemble 31 sections avec 1344 membres. Le Journal des ouvriers sur cuir écrit à propos de l'activité de la fédération depuis

« Notre fédération compte aujourd'hui trois fois plus de membres qu'il y a dix ans et chaque jour nous apporte de nouveaux adhérents, de nouveaux progrès et succès dans l'amélioration des conditions de travail. Notre vœu de jubilé est que dans dix ans la Fédération suisse des ouvriers sur cuir compte 10.000 membres et que l'on réussisse à introduire dans tous les établissements de l'industrie des chaussures et du cuir des conditions de travail vraiment dignes et humaines. »

C'est de tout cœur que nous nous joignons à ce vœu.

Typographes. — Le rapport annuel de 1917 constitue une nouvelle preuve de la force inébranlable de la fédération. Son effectif augmenta de 4913 à 5057 membres, A l'encontre des autres professions, la fluctuation des membres n'est pas très grande; le compte rendu mentionne 299 admissions, 41 démissions, 51 exclusions et 59 décès. Le nombre des imprimeries est de 805, dont 724 ont reconnu le tarif. La situation de l'organisation peut être considérée comme très favorable, car on ne constate à côté de 2776 compositeurs à la main organisés que 345 non-syndiqués. Pour les compositeurs à la machine, la proportion est de 465 organisés contre 73 non-syndiqués, pour les imprimeurs de 864 contre 122, pour les stéréotypeurs de 82 contre 28. Le nombre des apprentis typographes augmenta de 514 en 1915 à 729 en 1917, des apprentis imprimeurs de 251 à 337. Le rapport se plaint de la surproduction de main-d'œuvre, surtout pour ce qui concerne les compositeurs à la machine, ce qui influe défavorablement le marché du travail.

Les bibliothèques des sections possèdent 11,158 volumes, dont 2700 traitent des questions professionnelles et politiques sociales. Ces bibiothèques délivrèrent aux membres 10,848 volumes; les dépenses pour l'achat de livres s'élevèrent à fr. 2298 51. (Nous estimons que les disciples de Gutenberg pourraient bien consommer un peu plus de leurs propres produits!)

Ce n'est que le 12 août que la liquidation de la fédération des typographes de la Suisse romande put être terminée, ce n'est donc qu'à cette date que l'organisation tant souhaitée put effectivement entrer en vigueur. Les négociations pour la conclu-ion du nouveau tarif, sur lequel nous avons rapporté antérieurement, démontrèrent déjà toute la valeur de cette fusion. Nous apprenons que les patrons imprimeurs de la Suisse romande refusaient de reconnaître le tarif national et que les ouvriers avaient tout préparé pour la lutte. Ce n'est qu'après que les maîtres eurent constaté que cette fois l'issue d'un conflit avec les typographes ne serait guère avantageux pour eux qu'ils se décidèrent à céder et qu'un accord put se faire.

L'Assemblée des délégués d'Aarau décida la création d'un comité central étendu qui, outre le comité central même, est composé de 7 membres des différentes régions du pays

Il ressort d'une statistique très détaillée que 273 maisons ont accordé des vacances payées à 178 protes et 2004 ouvriers. Cette institution n'est malheureusement guère admise dans la Suisse romande. La statistique du chômage mentionne 757 chômeurs pour l'année 1917, auxquels on versa fr. 3.— par jour pour 9625 journées et fr. 3.50 par jour pour 9997 journées. 1571 cas de maladie furent déclarés; le nombre total des journées de travail perdues pour maladie fut de 41,842. Ce sont principalement les maladies de poitrine qui exercent leurs ravages; 357 cas de maladie s'étendirent sur 13,032 journées. Ce sont là les victimes de la profession! Le même phénomène peut être constaté pour les décès, car parmi les 59 décès il y en a 23 qui furent occasionnés par des maladies pulmonaires.

Le compte rendu financier de la caisse générale mentionne fr. 211,339.07 en recettes et fr. 161,168.04 en dépenses, le solde est de fr. 50,171.03. La fortune a diminué de fr. 3145.75 et est actuellement de fr. 507,921.03. La caisse de maladie et d'invalidité a augmenté sa fortune de fr. 106,380, elle est de fr. 917,192. La fortune des sections est de fr. 108,202; les caisses de secours supplémentaires locales disposent de fr. 142,114.

Ouvriers sur bois. — La fédération a mené ces derniers temps un grand nombre de mouvements de salaire qui, partiellement, ne purent être liquidés que par la grève. Les menuisiers de Davos sont en grève depuis le 8 avril, ils demandent une augmentation de salaire de 10 ct. par heure. Le travail a cessé à *Locarno* depuis le 10 avril; les ouvriers réclament, outre une hausse de salaire, l'organisation obligatoire. Des succès ont été obtenus dans de nombreuses localités. Après une journée de grève, les menuisiers de Neuchâtel ont conclu un contrat collectif prévoyant un salaire moyen de 75 à 98 ct. Lors de la reprise du travail, ils reçurent une augmentation générale de 6 ct. par heure; une nouvelle augmentation de 2 ct. aura lieu le 1er mai. Environ 50 nouvelles adhésions furent enregistrées. A Sion, après une cessation de travail d'un jour, les ouvriers sur bois obtinrent une augmentation de 10 ct. Trois journées de grève furent nécessaires à Kreuzlingen pour faire céder les patrons; ils accordèrent 10 ct. d'augmentation à partir du 1er avril et 5 ct. à partir du 1er juin. Le salaire moyen est fixé à 1 fr. A St-Gall on introduisit le samedi après-midi libre dès le 13 avril, avec 5 ct. d'augmentation du salaire à l'heure comme compensation. La durée du temps de travail est de 52^{1} heures par semaine. Les tapissiers obtinrent ensuite de pourparlers un salaire moyen de fr. 1.10. Les patrons de *Thoune* accordèrent une augmentation de salaire de 10 ct., ceux de Frutigen de 15 ct., par contre la grève des usines d'ardoises Gantenbach dure encore. Le samedi après-midi libre et l'horaire de travail de 91/2 heures fut introduit à Winterthour pour toutes les professions du bâtiment. Des pourparlers sont en cours pour fixer le salaire. Les forgerons et charrons de Zurich ont de nouveau été obligés de faire grève pendant sept jours avant que leurs revendications soient acceptées. Le temps de travail est réduit de 56 à 54 heures, à partir du 1er septembre à 53 heures, le samedi après-midi est libre. Le salaire minimum est de 90 ct. à 1 fr., pour les spécialistes de fr. 1.10. Les salaires à l'heure actuels sont augmentés de 10 ct., à partir du 1er septembre ils subiront une nouvelle augmentation de 5 ct.

5

Mouvement syndical international

Allemagne. — La Commission générale des fédérations syndicales publie son rapport pour l'année 1917. Elle constate que la guerre est à son déclin et qu'une tâche immense est imposée aux syndicats allemands, surtout pendant l'époque qui suivra immédiatement la signature de la paix, sur le terrain économique aussi bien que politique. En premier lieu, il s'agira de mettre tout en œuvre pour assurer aux organisations ouvrières la place qui leur revient dans l'Etat et pour se défendre contre les prétentions patronales. Car il faut constater, dit le rapport, que le patronat n'a nullement été affaibli par la guerre et que ses sentiments envers les ouvriers sont loin d'être bienveillants, malgré les sacrifices de ceux-ci. Il faut donc prévoir des luttes acharnées, cela d'autant plus que, malgré les plus grands efforts, les fédérations syndicales ont subi de fortes pertes. Ce sera la proportion des forces en présence qui décidera du succès quand